



Tournoi d'été 2010 : règlement

Déroulement général

Le Tournoi d'été se déroule en cinq dates et cinq formules, chaque dernier vendredi des mois de mai, juin, juillet, août et septembre et se clôture par le banquet de début de saison du vendredi 1^{er} octobre 2010. Ces six événements auront lieu dans les locaux de la Pétanque Auderghem Sainte-Anne, rue du Vieux Moulin 23, à Auderghem.

Le tournoi est ouvert à tous, membres et non membres, et chacun est libre de participer à une seule ou à plusieurs date(s) de la compétition.

Chaque soir, le tournoi se déroule en trois tours de 13 points, selon la formule du jour.

Les inscriptions sont clôturées chaque soir à 19h50, ou lorsque le nombre de participants maximum est atteint. Le nombre de participants maximum est défini selon la formule : il ne peut y avoir plus de 24 équipes.

Les matchs commencent à 20 heures.

Mise, prix et classement

- **Banquet de début de saison**

Le banquet, composé d'une entrée, d'un plat et d'un dessert est proposé au prix de 20 euros par personne.

Toutes les équipes et tous les joueurs du club y sont cordialement invités, ainsi que toute personne extérieure au club désirant se joindre à nous.

L'inscription au banquet se fait sur réservation au bar au plus tard le vendredi 24 septembre 2010.

- **Tournoi**

La mise est de 3 euros par joueur et par soirée.

Un classement individuel est établi par nombre de victoires sur les cinq semaines, ensuite à l'average, pour départager les joueurs avec le même nombre de victoires.

L'inscription au banquet sera offerte aux cinq premiers joueurs de ce classement. Tous les autres joueurs recevront une réduction d'un euro sur le banquet du 1^{er} octobre pour chaque match gagné.

De plus, chacun des cinq soirs, tous les joueurs reçoivent un verre de l'amitié à la fin du troisième tour.

La réduction octroyée à chaque joueur pour le tournoi est nominative. Chaque joueur est libre de venir ou non au banquet de début de saison, mais, s'il n'y participe pas, il ne pourra en aucun cas toucher cette réduction sous une autre forme (quelle qu'elle soit), ou en faire bénéficier une tierce personne.

Dates et formules

• Vendredi 28 mai 2010 : Doublettes formées mixtes

Les joueurs viennent s'inscrire en doublettes (deux joueurs) composées d'un homme et d'une femme ; ils gardent la même équipe pour les trois matches.

Le tirage est fait de manière aléatoire au premier tour, ensuite selon la formule « gagnant contre gagnant » (et « perdant contre perdant »).

• Vendredi 25 juin 2010 : Mêlée tireurs-pointeurs

Chacun s'inscrit individuellement dans la catégorie de son choix, soit comme tireur, soit comme pointeur.

Les matchs se déroulent en doublettes.

Les équipes changent à chaque tour et sont tirées au sort selon les critères suivants :

- ↳ dans la mesure du possible, les équipes sont composées d'un tireur et d'un pointeur
- ↳ s'il n'y a pas assez de joueurs inscrits dans une catégorie, les équipes sont faites d'abord selon le critère ci-dessus, ensuite en faisant jouer deux joueurs d'une même catégorie contre deux autres joueurs de la même catégorie (*par exemple : deux pointeurs contre deux pointeurs*).
- ↳ si le nombre de joueurs inscrits n'est pas divisible par quatre, il peut y avoir de une à trois triplettes ; celle(s)-ci sera (seront) composée(s) de deux pointeurs et un tireur.

• Vendredi 30 juillet 2010 : Triplettes formées

Les joueurs viennent s'inscrire en triplettes (trois joueurs) et gardent la même équipe pour les trois matches.

Le tirage est fait de manière aléatoire au premier tour, ensuite selon la formule « gagnant contre gagnant » (et « perdant contre perdant »).

- **Vendredi 27 août 2010 : Doublettes formées avec handicap**

Les joueurs viennent s'inscrire en doublettes (deux joueurs) et gardent la même équipe pour les trois matchs.

Les doublettes composées d'au moins une femme ou d'au moins un enfant de moins de 15 ans bénéficient d'un handicap de deux points.

Chaque équipe ne peut recevoir qu'un handicap de deux points, même si les deux joueurs de l'équipe répondent aux critères pour recevoir un handicap.

Le tirage est fait de manière aléatoire au premier tour, ensuite selon la formule « gagnant contre gagnant » (et « perdant contre perdant »).

- **Vendredi 24 septembre 2010 : Doublettes, tête-à-tête, triplettes**

Chaque joueur s'inscrit individuellement et un tirage intégral forme les équipes.

Le 1^{er} tour se joue en doublettes (deux joueurs), le 2^e tour se joue en tête-à-tête (à trois boules) et le 3^e tour se joue en triplettes (trois joueurs).

Remarque : Les formules peuvent éventuellement être adaptées le jour-même en fonction du nombre de participants.

Litiges, conflits et remarques

Toutes les remarques ou problèmes sont à adresser en priorité à Alex VAN EYLEN ou, en son absence, à la personne désignée pour assurer l'organisation du tournoi.

Cette personne est responsable de l'organisation du tournoi d'été et tranchera au mieux tous les problèmes non prévus dans le présent règlement ou les éventuelles dérogations à ce dernier.